

## JARDINIERS SOLIDAIRES - REGLEMENT

### PREAMBULE

« Jardiniers solidaires » est une action à l'initiative des **Conseils de quartier de Mont de Marsan**, en collaboration avec **l'association Les Jardins Reconnaisants** et l'aide du **Service des Espaces Verts** de la Ville de Mont de Marsan. Cette opération s'adresse à tous les jardiniers amateurs, volontaires.

Dans un jardin, on sème, on plante, on récolte des légumes mais on peut aussi cultiver la solidarité. Avec l'opération « Jardiniers solidaires », c'est ce que nous vous proposons... cultiver pour soi mais aussi pour ceux qui en ont besoin.

**Le présent règlement vise à définir les objectifs de l'opération et les modalités de sa réussite.**

### PRINCIPE

Le Service des Espaces Verts de la ville de Mont de Marsan remet aux jardiniers solidaires des plants à cultiver au printemps dans leur potager.

### OBLIGATION

Le jardinier solidaire s'engage à remettre la moitié de la récolte produite aux associations caritatives de la plateforme sociale de Mont de Marsan, qui cherchent constamment des produits frais pour diversifier l'aide alimentaire proposée aux familles accueillies.

Le jardinier solidaire s'engage à récolter une partie des graines de ses récoltes et à les remettre à la grainothèque de l'association des Jardins Reconnaisants, afin que celles-ci puissent servir à la création de plants pour l'année suivante.

### INSCRIPTION

Les jardiniers solidaires peuvent s'inscrire au Service « Vie des quartiers » en Mairie de Mont de Marsan par mail via [conseils.quartiers@montdemarsan.fr](mailto:conseils.quartiers@montdemarsan.fr), et ce, jusqu'au vendredi 13 mai 2022.

Possibilité de télécharger le bulletin d'inscription sur le site de la Ville [www.montdemarsan.fr](http://www.montdemarsan.fr).

Le nombre de participants est limité à 30.

### REMISE DES PLANTS

Les jardiniers solidaires récupéreront le panier à cultiver **le samedi 14 mai 2022** de 9h00 à 12h00 au Service des Espaces verts, 500 avenue de Canenx, à Mont de Marsan, ou **le dimanche 15 mai 2022**, à l'occasion de la Fête des Jardins, de 9h00 à 17h00, au parc Jean Rameau (stand du Service des Espaces Verts).

### DÉPÔT DES LÉGUMES ET FRUITS

Les jardiniers solidaires devront ensuite apporter leur récolte à l'accueil de la **Plateforme Sociale du Marsan**, 243 Chemin de l'Evasion, à Mont de Marsan, du lundi au vendredi entre 9h-12h et 14h-17h. La production devra être confiée à l'équipe de coordination de la Plateforme Sociale. La pesée des légumes et fruits se fera sur place, à l'accueil.

**Je reconnais (nom, prénom) .....**  
**avoir pris connaissance du règlement de l'opération « Jardiniers solidaires » 2022**

Date :

Signature :

#### **Contact**

Service Vie des quartiers – Mairie de Mont de Marsan – 05 58 05 87 52